

Un si bon office

LE MONDE | 06.04.2015 à 09h04 • Mis à jour le 06.04.2015 à 09h34 |

Par **Benoît Hopquin** ([/journaliste/benoit-hopquin/](#))

L'Office européen des brevets (OEB) ressemble à un monde heureux qui, comme tout bonheur, aimait jusque-là être caché. Qui connaît cet organisme international ? Depuis près de quarante ans, il enregistre les brevets déposés par les entreprises en Europe et emploie 7 000 personnes, essentiellement basées au siège de Munich, en Allemagne et à Ryswick, dans la banlieue de La Haye aux Pays-Bas. Autant d'employés de toutes nationalités, discrètement chouchoutés, bénéficiant de salaires et d'avantages que même les syndicalistes de cette moderne Babel estiment favorables.

Lire aussi : L'innovation française repart à l'offensive

([/economie/article/2015/02/26/l-innovation-francaise-repart-a-l-offensive_4583701_3234.html](#))

Pourtant, derrière ses paisibles façades, une autre réalité est aujourd'hui décrite de l'intérieur. Ambiance empoisonnée, personnels au bord de la crise de nerfs, surveillés, notés, mis sous pression, soumis à des objectifs de productivité toujours plus élevés. Les récalcitrants sont sommés par la sécurité de boucler leurs affaires dans l'heure et accompagnés sous escorte vers la sortie. Et certains en viennent à des gestes extrêmes. Un homme de 55 ans a été ceinturé par des voisins de bureau alors qu'il se frappait la tête contre un mur. Un autre s'est livré à des scarifications.

Plus dramatique encore, fin mars, un Allemand s'est suicidé dans un jardin public de la capitale bavaroise. Il était en arrêt maladie pour une dépression et avait évoqué auprès de proches son appréhension à pouvoir atteindre les objectifs. Le 8 juillet 2013, un agent belge s'est défenestré de son bureau à La Haye. Deux autres salariés, un Français et un Allemand, se sont suicidés à leur domicile munichoïse. Avant de mettre fin à ses jours, en mai 2012, le Français avait demandé son transfert, s'estimant harcelé par son supérieur. L'Allemand, qui avait critiqué l'attitude de la direction dans la gestion de la détresse de ce collègue, avait été aussitôt suspendu et expulsé des locaux. Il s'est donné la mort le 3 septembre 2014, le jour où il recevait une lettre de convocation devant le comité de discipline.

Dans ce contexte d'extrême tension, un vent de fronde s'est levé. Le quotidien de l'office est ponctué de grèves (22 jours en 2014) et de manifestations. « *Les relations sociales sont exécrables* », résume un

employé qui, comme tous les autres, a requis l'anonymat. Le principal syndicat de la maison, Suepo (acronyme anglais d'Union des personnels de l'Office européen des brevets), auquel adhère près de la moitié des employés, accuse Benoît Battistelli, le président nommé en 2010 et renouvelé en 2014. Le Français abuserait d'un principe inscrit depuis l'origine dans les statuts de l'office : l'immunité juridique.

« Dérive autoritaire »

L'OEB est né en 1977 d'une convention signée par les Etats de la Communauté européenne, s'est élargi à l'Union des Vingt-Huit puis a accueilli d'autres pays, de la Suisse aux Balkans, pour compter aujourd'hui 38 membres. Comme la plupart des organisations internationales, l'OEB bénéficie d'un statut d'extraterritorialité. Il possède ses propres règles en matière d'imposition, de protection sociale, de régime de retraite ou de droit du travail. Il ne dépend pas des justices nationales. Le seul recours juridique est le tribunal arbitral de l'Organisation internationale du travail (OIT). « *Cette immunité est une condition fondamentale de fonctionnement et d'indépendance*, explique Benoît Battistelli. *Nous sommes présents dans cinq pays et comptons de multiples nationalités parmi nos employés. Quel droit leur appliquer ?* »

Jusqu'alors, l'organisation savait câliner un personnel hautement qualifié, en majorité constitué de docteurs en sciences ou d'ingénieurs issus des plus grandes écoles. Des grosses têtes capables d'examiner en allemand, anglais, français, les trois langues officielles, les demandes de brevet déposées par les laboratoires de Siemens, Philips, Samsung et autres. Des cadors à même de déceler des vices ou des « emprunts » à la concurrence dans des documents techniques qui peuvent atteindre 200 pages. Salaire de départ : 5 000 euros par mois, imposables à 6 %, plus les primes d'expatriation. Les émoluments peuvent atteindre 15 000 euros en fin de carrière, pour 40 heures de travail et trois mois de vacances. L'office paye les frais médicaux et l'éducation des enfants, y compris l'inscription dans les meilleures universités américaines.

L'OEB dispose d'un budget de fonctionnement considérable, 2 milliards d'euros, en croissance de 20 % depuis cinq ans, ce qui en fait la plus importante organisation européenne, juste après la Commission de Bruxelles. Les entreprises du monde entier viennent y enregistrer leurs inventions : 274 000 demandes en 2014, là encore en hausse constante. L'office s'autofinance avec les frais d'examen et les redevances annuelles des dépositaires de brevets.

A écouter Suepo, cette situation d'indépendance économique et juridique a pourtant été pervertie par l'arrivée de Benoît Battistelli, un énarque de 64 ans. Le nouveau patron succomberait à une « *dérive autoritaire* » et à

des « *tactiques dictatoriales* ». Il se serait entouré d'une garde rapprochée à son entière dévotion, formée presque uniquement de Français venus comme lui de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI). Benoît Battistelli aurait fait du dixième étage du siège munichois, moyennant de coquets travaux, une forteresse d'où il régenterait l'institution.

Dénoncer les collègues

Toujours selon ses détracteurs, la direction use et abuse d'une « *unité d'investigation* » qui, sur chaque site, est chargée d'enquêter sur des manquements. Au siège allemand, cette police interne a été surnommée... la Stasi. Un document donne obligation de collaborer avec cette unité et de dénoncer les fautes de collègues, sous peine de sanction. « *Il y a eu plus de procédures disciplinaires ces deux dernières années qu'en trente ans auparavant* », se plaint un délégué du personnel.

Les contrepoids à la présidence, prévus par les statuts, ont été peu à peu éliminés, poursuit Suepo. Le syndicat a été expulsé des locaux de l'OEB en novembre 2014. « *Nous avons eu huit jours pour plier bagage.* » Le droit de grève a été limité : il est soumis à une procédure complexe et le président peut s'y opposer par réquisition. Plusieurs représentants du personnel, non protégés, sont sous le coup de sanctions pour avoir soutenu des collègues.

« ON EST CONSCIENT QUE NOS RÉMUNÉRATIONS SONT PLUS QUE CORRECTES. MAIS, À PARTIR DE QUEL NIVEAU DE REVENU LES DROITS DE L'HOMME NE S'APPLIQUENT PAS ? », DEMANDE UN EMPLOYÉ MUNICHOIS

Récemment, un juge de la chambre des recours – qui traite les appels des dépositaires de brevet déboutés – a été suspendu et reconduit manu militari à la porte. Il est soupçonné d'avoir calomnié de manière anonyme un membre de la direction, le Croate Zeljko Topic, faisant allusion à des affaires de corruption qui pèseraient sur ce dernier dans son pays. Or le juge est en principe indépendant. Ses

collègues ont protesté collectivement auprès du président contre ce qu'ils estiment un abus de pouvoir.

« Fantômes »

« *On est conscient que nos rémunérations sont plus que correctes. Mais, à partir de quel niveau de revenu les droits de l'homme ne s'appliquent pas ?* », demande un employé munichois. « *Une chape de plomb pèse désormais sur cette organisation*, abonde Philip Cordery, député socialiste des Français de l'étranger. *Des gens qui travaillent à l'OEB me font régulièrement part de leur mal-être. Il y a abus du statut d'extra-territorialité qui ne veut pas dire impunité.* »

Longuement, méthodiquement, Benoît Battistelli réfute ses attaques. Il accepte même de confier au *Monde* son contrat de travail et divulgue son salaire, « *autour de 250 000 euros par an* ». Il dénonce des « *fantasmes* » visant à caricaturer l'office en République bananière. « *L'OEB est victime depuis deux ans d'une campagne visant à mettre en cause l'intégrité et l'honnêteté de ses dirigeants.* » Lui et son entourage ont reçu des lettres anonymes, parfois assorties de croix gammées. Il se dit victime d'une cabale pour avoir simplement voulu clarifier le rôle de chacun, introduire des règles formelles, quand l'organisation était marquée par une cogestion de fait. Il dénonce « *des attaques racistes* » contre son adjoint croate. Utiliser les suicides contre lui relèverait d'un mauvais procédé : « *Je suis profondément choqué par les tentatives d'instrumentaliser ces tragédies. C'est un sujet trop grave pour qu'elles prêtent à polémique.* » Il assure que « *l'unité d'investigation agit en toute indépendance* ».

Le président bénéficie du soutien de son conseil d'administration, formé de représentants des 38 Etats. Il a été renouvelé dans ses fonctions à l'unanimité en 2014. Benoît Battistelli a reçu mandat de rendre l'institution plus productive et plus compétitive face à la concurrence d'autres offices dans le monde. Les procédures de l'OEB sont trois fois plus coûteuses que celles de son homologue américain, même si, en raison de la précision du travail, les brevets qu'il accorde sont vingt fois moins souvent attaqués devant les tribunaux. « *Il faut adapter notre mode de fonctionnement, notre cadre réglementaire pour permettre à l'office d'assurer son futur* », explique-t-il. Et ce futur s'appelle « brevet unitaire européen », une procédure simplifiée dont un des objectifs est « *de rendre l'innovation moins coûteuse et plus facile pour les entreprises* », selon Michel Barnier, l'ancien commissaire européen au marché intérieur. « *On veut faire ces économies au détriment des personnels de l'office* », rétorque un syndicaliste.

Suepo a multiplié les plaintes devant des juridictions nationales. « *Mais nous nous heurtons au principe de l'immunité* », constate Amélie Lefèbvre, qui représente le syndicat en France. La cour d'appel de La Haye vient pourtant d'enfoncer un coin juridique par un arrêt rendu le 17 février. Les juges ont estimé que l'immunité accordée était « *disproportionnée* » et ne garantissait pas « *la protection des droits fondamentaux* ». Ils ont même estimé leur décision applicable ailleurs en Europe.

Le gouvernement des Pays-Bas, craignant que cette décision fasse fuir les multiples organisations du même type présentes sur son territoire, a aussitôt condamné cet arrêt et refusé de l'exécuter. L'affaire prend un tour politique. Philip Cordery a envoyé des courriers à la Commission européenne ou à la direction générale de l'OIT, relayant l'inquiétude des personnels. Le député Pierre-Yves Le Borgn' et le sénateur Jean-Yves Leconte, autres représentants socialistes des Français de l'étranger, ont

interpellé les ministres de l'économie successifs, en vain jusqu'à présent. Ailleurs, des parlementaires italiens, néerlandais, luxembourgeois, polonais ou chypriote ont engagé des démarches similaires.

Lors du dernier conseil d'administration de l'OEB, les 25 et 26 mars, des voix discordantes se sont fait entendre et un communiqué a appelé à une « *reprise du dialogue social* ». Pas sûr que cette tentative de conciliation suffise à apaiser des haines enkystées. La violence des échanges de courriers entre le président et Suepo prouve qu'entre ces deux-là se joue une lutte à mort.

Benoît Hopquin ([journaliste/benoit-hopquin/](/journaliste/benoit-hopquin/))

Journaliste au Monde

Suivre

